II

LA LINGUISTIQUE ROMANE EN SUÈDE PENDANT LA GUERRE (1939-1945)

SOMMAIRE

I. — Bibliographie. — II. — Géographie linguistique. — III. — Phonétique et Phonologie. — IV. — Morphologie. — V. — Syntaxe. — VI. — Étude des mots. — VII. — Dialectologie. — VIII. — Noms de personnes. — IX. — Histoire de la langue française. — X. — Éditions de textes médiévaux.

Cet aperçu porte sur les travaux de linguistique romane effectués par des romanistes suédois. Il comprend évidemment aussi les articles qui ont été publiés ailleurs qu'en Suède. Il ne vise pas à être absolument complet. Il est limité aux travaux parus pendant la guerre (1939-1945).

I. — Bibliographie.

Une revue suédoise, les *Studier i Modern Språkvetenskap*, contient, à la fin de chaque tome, un aperçu bibliographique de tous les ouvrages de philologie romane publiés par des Suédois depuis la parution du tome précédent. Ainsi les tomes I-XVI (1898-1946) nous offrent une bibliographie complète pour les années 1893-1945. On y trouve relevées non seulement les études qui concernent la linguistique proprement dite, mais aussi celles qui relèvent de la philologie prise dans le sens le plus large de ce mot. Comme il ressort de mon sommaire, mon aperçu porte sur un domaine plus restreint. Je ne ferai donc pas mention, par exemple, de la contribution suédoise à la critique littéraire. Je renvoie ceux qui s'y intéressent à la bibliographie que je viens de signaler.

II. — Géographie linguistique.

Je signale ici un intéressant article de M. Hasselrot : *Les limites*

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

linguistiques dans la vallée de Gressoney (Aoste)[1]. La vallée de Gressoney, la plus orientale des vallées latérales valdotaines, offre, au point de vue dialectal, un aspect bariolé. A Point-Saint-Martin, le premier village en remontant cette vallée, on parle piémontais, dans les suivants, franco-provençal. Puis, à Issime, on parle allemand, à Gaby, franco-provençal, et enfin, à Gressoney-Saint-Jean et à Gressoney-la-Trinité, la population est de langue allemande. Ajoutons encore que cette dernière langue se parle aussi dans le petit hameau de Niel, au-dessus de Gaby. Les habitants d'Issime avaient quitté le Valais une cinquantaine d'années au moins avant ceux de Gressoney, lesquels s'y seraient installés dès 1218. Il est bien probable que les Allemands d'Issime-Gaby devinrent vite bilingues et s'assimilèrent partiellement à la population romane. Voilà, selon M. H., ce qui explique le mieux la grande différence entre les Allemands d'Issime et ceux de Gressoney. Pour Gaby, M. H. suppose une longue période de bilinguisme. Il constate que le parler actuel est d'un archaïsme très accusé. Le trait phonétique le plus remarquable est la diphtongaison des représentants de I et U libres (sauf devant N, L et R implosifs). Au point de vue morphologique, le patois de Gaby ne distingue pas le féminin du masculin dans les participes en *-itu*, *-utu*. La variabilité du participe passé a été éliminée parce qu'elle était inconnue à l'allemand. Du point de vue franco-provençal, notons surtout que Gaby a conservé *īr ire* « aller » (seulement à l'infinitif). M. H. espère revenir sur ce patois si intéressant à plusieurs points de vue.

III. — Phonétique et phonologie.

Nous abordons ici un domaine d'études qui a toujours vivement intéressé les romanistes suédois.

Le distingué slaviste M. Ekblom[2], qui, par sa formation, est aussi romaniste, s'est occupé du développement des mots du type *spatulam* > *épaule*, *modulum* > *moule*. Ce développement, on le sait, est un des faits discutés de la phonétique française. Gröber, Meyer-Lübke et M^lle^ Pope supposent que, dans les mots en question, il

1. Voir *Studia Neophilologica*, t. XII, 1939-40, p. 56-65.

2. R. Ekblom. Die Entwicklung der Wörter vom Typus *spātulam* > *épaule*, *Mélanges de philologie offerts à M. Johan Melander*, Uppsala, 1943, p. 129-139.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

s'était formé par assimilation un groupe *ll*, dont le premier élément aurait été un *l* vélaire qui se serait vocalisé devant le second comme devant les autres consonnes. Selon M. E., on aurait affaire au développement suivant : *spātulam* > *spāt^{u}lā* > *espaðlv* > *espaɬlv* > *espaulə* > *epōl*. Le ð, d'après lui, ressemblait au ð de l'espagnol *tomaðla*. Ce développement diffère, par conséquent, de celui que présentent ces mêmes consonnes *t* et *d* devant *k*, *g*, *r*, mais en espagnol, on relève le changement de *t*, *d* en *l* aussi dans des cas où la consonne suivante est autre que *l* : *epithema* > *bilma* ; *naticam* > *nalga* ; *medicam* > *mielga*, etc. Le *l* de ces mots se vélarise facilement. M. E. voudrait le comparer avec le *ł* polonais. Il estime qu'entre sa théorie et celle de M^{lle} Pope, il y a une différence essentielle. Selon lui, l'exemple *bilma* prouve que, dans une langue romane, *t* ou *d* peuvent se développer en *l*, même là où il est impossible de supposer une assimilation. Pour lui, il ne s'agit donc pas d'une assimilation, mais d'une articulation relâchée, laquelle a eu pour conséquence que, dans le gallo-roman et l'ibéro-roman, le ð (< *t*, *d*) a été remplacé par d'autres dentales non occlusives (*l*, *s*, *n* et *r*). Ces derniers sons étaient, cela va de soi, aussi faiblement articulés. M. E. passe ensuite à l'examen de certains mots. Notons surtout que sa théorie l'amène à défendre pour *meule* « monceau de fourrage » l'étymologie *mētula*, admise par Diez, Körting et Gaston Paris, mais rejetée par Meyer-Lübke. Le catalan *mèdul* « bloc de basalte », dont le sens est différent, appuie la théorie de M. E. Ainsi, s'inspirant de la phonétique slave, M. E. a réussi à présenter sous un jour nouveau les questions dont je viens de rendre compte.

M. Hasselrot[1], on le sait bien, ne craint pas d'aborder les problèmes difficiles de la phonétique. Mentionnons d'abord son intéressante étude sur la syncope et l'apocope en franco-provencal. Il y traite cette question, si complexe, dans son ensemble, et en tenant compte des études antérieures. Partant du parler d'Ollon, mais considérant, cela va de soi, tout le domaine franco-provençal, M. H. arrive, entre autres, à la conclusion que c'est surtout le traitement des voyelles finales qui constitue l'originalité de ce groupe de dialectes. Il estime qu'il reste encore beaucoup de problèmes à

1. B. Hasselrot. *Syncope et apocope en franco-provençal*, *Romanica Helvetica*, t. XIV, 1939, p. 37-53.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

étudier, surtout le sort de la contrefinale, et qu'il faudrait alors faire appel à la toponymie d'une façon méthodique.

Dans un autre article, M. Hasselrot[1] s'est attaqué à un problème débattu depuis fort longtemps, celui de savoir quelle est l'origine du suffixe *-ĭttu, -ĭtta* (fr. *jardinet, maisonnette*, it. *sonetto, operetta*). Les savants, sans exception, semble-t-il, estiment que le suffixe diminutif roman se retrouve dans quelques *cognomina* latins du type *Gallitta, Julitta, Pol(l)itta*, attestés principalement sur les inscriptions de l'époque impériale, ainsi que dans le nom commun *sagitta* « flèche ». Mais est-ce bien là leur origine? M. H. a essayé de répondre à cette question en tenant compte de la totalité des théories élaborées auparavant et en ayant recours, dans la mesure du possible, à la méthode de la géographie linguistique. Il passe d'abord en revue les arguments de ceux qui supposent pour le suffixe en question une origine étrusque, basque, grecque, latine ou germanique. Aucun de ces arguments ne satisfait M. H. On a voulu partir de l'étrusque *lautni-ta*, plus tard *lautni-ϑa*, féminin formé sur *lautni* « affranchi », pour résoudre le problème, mais cette théorie se heurte à bien des difficultés. Notons ici que le suffixe de ce mot n'est pas du tout *-ita, -iϑa*, mais bien *-ta, -ϑa*, et que cette variante de *t* qui s'écrit plus tard *ϑ* est souvent rendue par *d* dans les inscriptions en lettres latines. Ces faits, avec bien d'autres, semblent montrer que le suffixe *-itta, -itto* du latin ne peut pas provenir de la désinence féminine *-ta, -ϑa* de l'étrusque. A la fin de son article, M. H. arrive à la théorie celtique, à laquelle il se rallie. C'est Gröber qui l'a soutenue le premier, et son argument essentiel était que *sagitta* serait un mot celtique. Plusieurs savants français ont estimé que le suffixe en *-tt-* était d'origine gauloise. Voici quelques points de l'argumentation de M. H. La plupart des noms à suffixe en *-tt-* attestés dans les inscriptions latines sont ou peuvent être celtiques (il est malheureusement difficile de relever en grand nombre des mots en *-tt-* tirés d'inscriptions gauloises). Dans des documents médiévaux, M. H. a trouvé quatre noms communs à suffixe en *-tt-* : *birreto* « béret » au VI^e^ siècle, *pittito* « petit » au VIII^e^, *rochettu* « rochet » au IX^e^, tous trois provenant de France, et *schafeta* « petite étagère » de l'Italie du X^e^ siècle (les deux premiers de ces mots viennent de

1. B. Hasselrot. L'origine des suffixes romans en *-tt-*, *Studia Neophilogica*, t. XVI, 1943-44, p. 89-104.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

racines celtiques). L'impression que les suffixes en *-tt-* sont d'origine celtique, avec un centre de gravité en France et peut-être aussi en Gaule cisalpine, se trouve considérablement renforcée lorsqu'on examine les noms de lieux : *Vindunitta* (chez Grégoire de Tours), *Rumbelittum* (Rambouillet), etc. Il semble aussi possible d'attester nos suffixes dans les langues celtiques insulaires. Avec la théorie celtique, on arrive aussi à rendre compte des voyelles accentuées qui précèdent le *tt*. L'un des suffixes de noms abrégés les plus courants était *-utu, -uttu*. D'après les règles celtiques de métaphonie, *-utta* devenait *-otta* et pouvait, dans le domaine roman, donner naissance à un masculin analogique *-ottus*. Selon l'opinion de M. Hubschmied, également partisan de la théorie celtique, un suffixe en -tt- aurait surgi par gémination hypocoristique des thèmes en *t* : *Vercingetorix* > **Vercingettos*. M. H. n'est pas sûr que M. Hubschmied ait vu juste sur ce point, et il indique d'autres possibilités. Remarquons enfin que l'important article dont je viens de rendre compte fera partie d'une étude déjà très avancée sur les suffixes en *-tt-* dans les langues romanes. M. H. espère pouvoir publier d'ici peu cette étude.

Parmi les romanistes suédois, c'est en premier lieu M. Lombard qui s'est intéressé à l'étude du roumain. Mentionnons ici qu'il a consacré un article à la prononciation des finales *-ciu* et *-giu* dans cette langue [1].

M. Malmberg a déjà derrière lui une production considérable qui porte principalement sur des problèmes d'ordre phonétique ou phonologique. Il s'est inspiré d'une étude de M^lle^ Giulia Porru [2] sur le système phonologique de l'italien pour y apporter quelques remarques complémentaires [3]. Ainsi, il a discuté les distinctions existant entre /e/ et /ɛ/, /o/ et /ɔ/, /s/ et /z/ et entre /ts/ et /dz/. Selon M. M., on ne peut arriver à une explication satisfaisante sans bien tenir compte du fait qu'on est en présence de plusieurs systèmes phoniques qui s'influencent réciproquement.

M. Malmberg [4] a consacré un petit article à quelques aspects du

1. A. Lombard. Om rumänskans *iu*, *In memoriam Kr. Sandfeld*, København, 1943, p. 128-138.

2. Voir t. VIII des *Travaux du Cercle linguistique de Prague*.

3. B. Malmberg. *A propos du système phonologique de l'italien*, *Acta linguistica*, vol. III. 1942-43, p. 34-43.

4. B. Malmberg. *Bemerkungen zum quantitativen Vokalsystem im modernen Französisch*, *Acta linguistica*, vol. III, 1942-43, p. 44-56.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

problème de la quantité des voyelles en français moderne. Il croit que, du point de vue de la quantité, on peut discerner dans le système vocalique français des distinctions qui auraient une valeur fonctionnelle. Au sujet de l'influence d'un féminin, aujourd'hui muet, sur la quantité de la voyelle précédente (*ami-amie*), il estime qu'on est en présence de la toute dernière phase de la disparition d'un système antérieur. Chez certains sujets, il serait ainsi possible de constater une différence d'intonation, différence consciente, mais à laquelle il ne faudrait pas attribuer une valeur fonctionnelle.

M. Malmberg [1] a aussi étudié les oppositions e : ɛ, ø : œ, o : ɔ et a : *a* en français moderne. Il conclut que le système vocalique du français tend vers une uniformisation : qualité ouverte en syllabe fermée et qualité fermée en syllabe ouverte. « La raison pour laquelle cette tendance n'a pas abouti est essentiellement de nature *extraphonique* ».

Dans un autre article, plus long et plus détaillé que le précédent, M. Malmberg [2] s'est occupé du système consonantique du français actuel. En premier lieu, il s'efforce de montrer que la méthode appliquée jusqu'ici par les phonologues est en partie fausse en ce sens qu'elle ne tient pas assez compte de l'influence conservatrice exercée par tous les facteurs non phoniques tels que l'orthographe, la tradition, l'enseignement.

Pour le mot *laisse*, M^lle^ Sahlin [3] a proposé comme étymon *lectio*. M. Malmberg [4] a réfuté cette étymologie en s'appuyant sur des arguments d'ordre phonétique.

Dans le domaine de la phonétique historique, M. Malmberg a étudié les problèmes qui se rattachent aux couples *blou-bloi*, *pou-poi* de l'ancien français [5], ainsi qu'au passage *en* > *an* en francien et en picard [6]. Il voit dans lesdits couples des *doublets phonétiques*.

1. B. Malmberg. *Observations sur le système vocalique du français*, *Acta linguistica*, vol. II, 1940-41, p. 232-246.

2. B. Malmberg. *Le système consonantique du français moderne*, *Études romanes de Lund*, t. VII, 1943.

3. Voir *Studia Neophilologica*, t. XI, 1938-39, p. 141-156.

4. Voir *Volkstum und Kultur der Romanen*, t. XIV, 1941, p. 236-243.

5. B. Malmberg. Ancien français *blou*, *bloi*, *pou*, *poi* et questions connexes, *Romanische Forschungen*, t. LVIII, 1944, p. 8-17.

6. B. Malmberg. *Notes de grammaire historique française*, *Annales de l'Université de Lund* (Lunds Universitets Årsskrift), Nouv. sér., Sect. I, Vol. XLI (1945), n° 5.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

Cette explication a été critiquée par M. Hasselrot [1], mais M. M. a maintenu son point de vue, non sans reconnaître cependant certaines faiblesses de son explication [2]. On sait qu'il existe, dans des textes picards, des rimes attestant le passage de *en* à *an*. Selon M. M., il ne faudrait pas regarder toutes ces rimes comme des emprunts faits, sur le plan littéraire, au dialecte francien, elles peuvent aussi en partie correspondre à des prononciations qui ont pénétré dans la langue populaire.

Dans une étude qui relève en grande partie de la linguistique générale, M. Malmberg [3] examine le problème de la quantité ou durée des sons. Il étudie ce problème sous bien des aspects et en envisageant aussi bien le point de vue phonologique que le point de vue phonétique proprement dit.

On a beaucoup discuté au sujet des composés italiens formés des prépositions *de, in* et de l'article défini : *del*(*lo*), *nel*(*lo*). Ce qui frappe dans ces groupes, c'est la voyelle *e* en face de l'*i* de la préposition *di* et de l'article *il*. Mon regretté maître Johan Melander [4] a étudié ce problème. Il n'admet aucune des hypothèses émises avant lui. Il veut partir du groupe *in illo*, combinaison où la préposition, et non l'article, serait l'élément le plus accentué : *ìnĭllo córe*, etc. Comme le deuxième *ĭ* n'était pas initial, mais appartenait à la partie protonique non initiale du groupe, il n'est pas devenu *i* en florentin. Ainsi on peut expliquer *nel*(*lo*). Il est plus difficile d'expliquer le groupe *del*(*lo*), mais Melander croit que l'*e* de cette combinaison est due à l'analogie de *nel*(*lo*).

En examinant les rôles de taille parisiens, M. Michaëlsson [5] a pu établir avec certitude l'existence de la forme *fuiz* « fils », parfois tout à côté des formes *filz*, *fil*. Ce qui est remarquable, c'est qu'on n'y trouve pas la forme *fiuz* est. On ne peut donc, comme on le pourrait pour la Picardie, expliquer la forme *fuiz* en supposant une métathèse vocalique. Pour M. M., *fuiz* est, dans les documents pari-

1. Voir *Studia Neophilologica*, t. XVII, 1944-45, p. 284-292.

2. Voir ses *Notes de grammaire historique française*, p. 33-35.

3. B. Malmberg. *Die Quantität als phonetisch-phonologischer Begriff*, *Annales de l'Université de Lund* (Lunds Universitets Årsskrift), Nouv. sér., Sect. I, Vol. XLI (1944), nº 2.

4. J. Melander. Les groupes italiens *del*(*lo*), *nel*(*lo*), *Studia Neophilologica*, t. XV, 1942-43, p. 183-186.

5. K. Michaëlsson. A propos de *fuiz*, *Mélanges Melander*, 1943, p. 113-128.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

siens, une graphie imitée des habitudes d'écrire picardes. L'alternance *ui-i* est d'ailleurs fréquente à Paris, p. ex. pour les noms de personnes (*Huitace-Ytasse*).

Enfin, je voudrais signaler un examen critique du *Manuel phonétique* de Nyrop. M. Stubelius [1] a rendu compte des inexactitudes qu'il a relevées dans ce livre classique, tout en complétant sa critique par des remarques personnelles.

IV. — Morphologie.

Mlle Fahlin s'est occupée de deux problèmes catalans [2]. Pour établir l'origine de la terminaison *-os* des masculins pluriels, elle a examiné un certain nombre de textes catalans de différentes époques. Il ressort de cet examen que la transformation de la terminaison *-es* en *-os* dans les mots masculins à radical en *-s* a commencé vers 1300 dans les mots qui avaient un *o* accentué dans le radical (*religios, cors*, etc.) pour s'introduire ensuite par analogie dans les mots masculins avec n'importe quelle voyelle tonique. Le second problème qu'a discuté Mlle Fahlin est l'origine de l'article défini au masculin singulier, *el*, en catalan moderne. Rappelant que le vieux catalan se sert de formes abrégées des pronoms personnels régimes, quand ceux-ci sont précédés d'un mot qui se termine par une voyelle et suivis d'un mot qui commence par une consonne (*lo* >, *l*, *los* > *ls*), et qu'à partir de ces formes abrégées précédées de *e, que*, etc., il s'est développé de nouvelles formes syllabiques (*el, els*), elle considère que nous avons affaire à une évolution parallèle entre l'art. déf. masc. sing. et les formes régimes des pronoms personnels. Cette unification des formes de l'article défini et des régimes directs de la 3e personne, dont Johan Melander a étudié d'autres cas [3], signifierait donc, pour le catalan, une évolution tout à fait indépendante de l'espagnol.

1. S. Stubelius. *Le manuel phonétique de Nyrop à la lumière de recherches plus récentes sur le phonétisme français, Göteborgs Kungl. Vetenskaps- och Vitterhetssamhälles handlingar*, F. 6, Ser. A, 1 : 5 (1943).

2. C. Fahlin. *Deux petits problèmes catalans, Studia Neophilologica*, t. XVII, 1944-45, p. 42-56.

3. J. Melander. *Étude sur l'ancienne abréviation des pronoms personnels régimes dans les langues romanes, Publications faites avec les fonds du legs V. Ekman*, t. XXXIV, 1928, p. 38 ss.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

M. Hasselrot [1] a étudié le genre des noms de villes en français. Dans cette étude, qui relève en grande partie de la syntaxe, il passe en revue les contradictions des dictionnaires et les vues discordantes des grammairiens, les témoignages des documents de l'ancienne langue ainsi que les variations de la littérature plus récente, y compris l'usage littéraire et journalistique d'aujourd'hui. Du point de vue stylistique et syntaxique, il étudie les types *tout Rome, audit Genève, le vieux Lausanne, le Grand-Bruxelles, le Vienne d'après guerre, Nice est beau, la savante Montpellier*. M. H. estime qu'on ne peut pas nier une tendance à la masculinisation, tendance qui, cependant, ne l'a pas tout à fait emporté, sans doute parce que les grammariens les plus écoutés du XVII[e] siècle ne se sont pas prononcés en la matière. En appendice, M. H. traite du genre des noms de villages (là, un acheminement vers le masculin est indiscutable) ainsi que du genre des noms de villes dans les langues romanes autres que le français.

M. Lombard [2] explique le futur roumain du type *o să cînt* en partant de *volet ut cantem* et en se rangeant à l'opinion de K. Sandfeld, selon lequel *volet* se trouve employé impersonnellement. Il suppose deux développements sémantiques : I. L'emploi de *volet* dans le sens de « on veut », « il faut » ; II. L'emploi de « il faut que je chante » dans le sens de « je chanterai ». De nombreux exemples montrent le bien-fondé de la conception de M. Lombard.

Pour expliquer les formes du futur *ferai* et du conditionnel *ferais*, M. Malmberg [3] voudrait partir de l'infinitif *fer*, attesté dans certains dialectes septentrionaux, bien moins cependant dans l'ancienne langue que dans les patois actuels. M. M. suppose que la forme *fare* a eu une extension plus considérable autrefois et qu'elle n'a pas été inconnue même dans la langue du Centre. Le verbe *faire* se serait réglé, en ce qui concerne le futur et le conditionnel, sur la première conjugaison : sur le modèle de *amer* : *amerai*, on aurait aussi créé *fer* : *ferai, fereie*.

1. B. Hasselrot. *Le genre des noms de villes en français, Studia Neophilologica*, t. XVI, 1943-44, p. 201-223.

2. A. Lombard. Le futur roumain du type *o să cînt, Bulletin linguistique*, t. VII, 1939, p. 5-28.

3. B. Malmberg. *Notes de grammaire historique française, Annales de l'Université de Lund* (Lunds Universitets Årsskrift), Nouv. sér., Sect. I, Vol. XLI (1945), nº 5, p. 5-15.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

On sait que, dans l'ancien français, les formes du parfait *mesis*, *mesimes*, *mesistes* ont amené par analogie les formes irrégulières *fenesis*, *fenesimes*, *fenesistes*, mais que les formes analogiques se sont conservées plus longtemps que leurs modèles. Selon M. Malmberg [1], la persistance des formes analogiques répondait à un besoin de clarté éprouvé par la langue. Le passage de *mesis* à *meïs* et à *mis* n'impliquait pas l'homophonie entre le présent et le parfait à la 2e personne du singulier, tandis que le passage de *fenesis* à *feneïs* et à *fenis* était plus désavantageux à cet égard. En fin de compte, la langue n'a pourtant pas craint de généraliser des formes qui n'écartent pas les dangers de l'homophonie.

Dans une autre petite étude [2], M. Malmberg s'est occupé des néoformations du type *offriions* / ɔfrijjɔ̃ /. Quand on a recours à cette forme pour exprimer l'imparfait du subjonctif, c'est que le yod double, de caractère emphatique, s'est présenté à l'esprit du parlant comme un moyen de former un subjonctif autre que le présent ordinaire à yod simple (*offrions* / ɔfrijɔ̃ /).

Dans certains textes écrits en ancien provençal, on rencontre une forme *lle*, *le*, qu'il faut nécessairement considérer comme cas sujet tonique de la 3e personne féminine du pronom personnel. M. Tilander [3], pour expliquer cette forme, suppose, vu la grande influence exercée par le relatif *qui* sur *ille*, qu'à l'époque où la forme primitive *quae* n'avait pas encore été remplacée par *qui*, cette forme *quae* a amené la forme analogique *illae*, à laquelle correspondait au pluriel *illas*. Cela admis, le passage ultérieur de *illae* à *le*, *lle* ne pose pas de problème au point de vue phonétique.

V. — Syntaxe.

Dans ce domaine de recherches, c'est surtout la syntaxe diachronique qui a capté l'intérêt des romanistes suédois.

M. Almenberg [4] a publié une étude sur l'ellipse et l'infinitif de narration en français. Dans la première partie de son livre, M. A. étu-

1. *Op. cit.*, p. 16-19.
2. *Ib.*, p. 20-26.
3. G. Tilander. La forme tonique *le* 'elle' du pronom personnel en ancien provençal, *Romania*, t. LXV, p. 91-94.
4. S. Almenberg. *L'ellipse et l'infinitif de narration en français*. Thèse. Uppsala, 1942 ; in-8°, 180 p.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

die la structure de l'ellipse, les conditions et les causes de l'ellipse totale, le rôle joué par la situation et le contexte et enfin l'ellipse et la sémantique. Il discute aussi les théories émises par des savants comme Paul, Stern, Spearman. Dans la seconde partie, M. A. étudie les rapports entre l'ellipse et la substantification de l'adjectif. M. A. consacre la dernière et la plus importante partie de son livre à l'explication de l'infinitif de narration. Il étudie là différentes formes d'ellipses partielles (contenant pour la plupart dans le premier membre le verbe *commencer*) à partir du XII^e^ siècle : *Li tens commençat a enfler*, *Cil de la pour à trembler* Adgar, Marienlegenden, 8, 39. Il explique la disparition complète du verbe prédicatif de l'élément commun (*commencer*, etc.) en faisant intervenir plusieurs facteurs. On finit par oublier tout à fait le verbe ingressif pour ne garder que l'infinitif seul, tantôt précédé de *à*, tantôt, et le plus souvent, de *de*. La théorie de M. A. se heurte à certaines difficultés [1]. L'une d'elles est que nous ne possédons, pour ainsi dire, aucun exemple ancien où *commencer* soit suivi d'un infinitif précédé de *de*. Or, dès le début, l'infinitif de narration s'accompagne de préférence de la préposition *de*.

M. Bergh [2] a montré que le français et le suédois se servent fréquemment de procédés différents quand il s'agit d'exprimer l'idée de direction. En français, dans ce cas, il faut souvent employer un verbe, tandis que le suédois peut se contenter d'une préposition ou d'un adverbe seul. Ce fait s'explique par la faiblesse de sens des prépositions et des adverbes français, opposée à l'expressivité de ces mots en suédois.

M. Brandt [3] a retracé l'histoire de la concurrence que se sont faite d'une part le pronom réfléchi *soi* et d'autre part les pronoms non réfléchis *lui*, *elles*, *eux*, *elles*. D'une façon générale, *soi*, qui, depuis les textes les plus anciens, a lutté avec les pronoms réfléchis a reculé de plus en plus jusqu'à l'époque actuelle, où il a connu un

1. Voir c. r. de M^lle^ C. Fahlin, *Studia Neophilologica*, t. XVI, 1943/44, p. 299-304.

2. L. Bergh. *L'idée de direction exprimée par un adverbe ou par une préposition en suédois, par un verbe et une préposition en français*, *Studia Neophilologica*, t. XII, 1939/40, p. 66-90.

3. G. Brandt. La concurrence entre *soi* et *lui*, *eux*, *elle(s)*. Étude de syntaxe historique française (= Études romanes de Lund, t. VIII). Thèse. Lund-Copenhague, 1944 ; 346 p.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

certain succès dans la langue littéraire. Au moyen âge, *lui*, *elle*, etc., s'introduisent quand le lien avec le sujet s'est relâché et qu'une idée verbale avec un autre sujet pourrait se présenter à l'esprit de la personne qui parle ou écrit. A partir du siècle classique, c'est la catégorie du sujet qui commence à jouer un rôle. *Soi* est supplanté par les pronoms non réfléchis, d'abord quand il se rapporte à un nom de personne, ensuite quand il renvoie à un nom de chose, et il finit par ne s'employer que dans les phrases à sujet indéterminé. M. B. rend évidemment compte aussi des querelles entre les partisans de *soi* et leurs adversaires.

Parmi les apports de M^lle^ Fahlin, mentionnons d'abord son importante étude sur l'emploi des prépositions *en*, *à*, *dans*, au sens local [1]. Il ne peut s'agir ici de résumer cet ouvrage, si riche en observations. Retenons la richesse de matériaux entièrement neufs et la clarté de leur présentation. M^lle^ F. a montré que, devant les noms de villes, les prépositions *en* et *à* ne sont pas employées au hasard dans les anciens textes : les noms des villes plus ou moins familières et proches ont *a*, les autres ont le plus souvent *en*, mais *a* au sens de « près de ». On a dit que l'article défini devant les noms de pays apparaît seulement au XIII^e^ siècle, et d'abord à propos des pays étrangers. M^lle^ F. nous montre que l'article défini fait d'abord son apparition devant des noms de provinces françaises et dès la fin du XII^e^ siècle. Elle étudie avec beaucoup d'attention la genèse de la préposition *dans*. Selon elle, il faut partir de *dedans*, qui, dans la langue parlée, s'est, de plus en plus souvent, réduit à *dans*. Elle étudie aussi, entre autres, les changements de construction de *partir* et les types *en Europe centrale*, *des Flandres à l'Alsace*. Notons enfin qu'elle tient aussi compte d'autres langues romanes que le français.

M^lle^ Fahlin [2] s'est demandé dans quelles conditions on est passé en français de *cume chevalier* à *en chevalier* et en italien de *come cavaliere* à *da cavaliere*. Pour expliquer l'emploi français de *en*, qui débute au XVI^e^ siècle, M^lle^ F. part de combinaisons telles que *muer en*, *s'acoustrer en*. Il se peut que la langue du théâtre ait aidé à la nais-

1. C. Fahlin. Étude sur l'emploi des prépositions *en*, *à*, *dans* au sens local, *Publications faites avec les fonds du legs V. Ekmann*, t. XLIX, 1942, 370 p.

2. C. Fahlin. Altfr. *cume chevalier* — neufr. *en chevalier* — altit. *come cavalière* — neuit. *da cavalière*, *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, t. LXIV, 1942, p. 467-476.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

sance du type moderne. L'italien *da* s'expliquerait par l'emploi temporel de cette préposition.

Mlle Fahlin [1] a examiné l'emploi en fonction d'adjectifs des mots formés à l'aide des suffixes *-eur* et *-teur*. Dès l'origine, les mots en *-eur* peuvent se rapporter à des substantifs de tous genres, surtout à propos de choses et d'idées. Cependant, cette fonction d'adjectif des mots en *-eur* n'est pas d'origine populaire, elle est née sous l'influence du latin écrit, qui a élargi son domaine d'emploi à diverses époques, surtout au moment de la Renaissance. C'est alors seulement que les formations en *-teur*, *-trice* commencent d'apparaître comme adjectifs.

Pour trouver l'origine du catalan *com a*, employé dans les subordonnées comparatives à côté de *com*, Mlle Fahlin [2] a fait une étude systématique de la répartition entre ces deux conjonctions dans la littérature ancienne et moderne. Voici sa conclusion : « Comme il n'y a ni en catalan ni en provençal de trace de la conjonction latine *ac*, il nous semble naturel d'accepter, pour le *coma* de ces langues, l'étymologie *como ad*, formée par l'ellipse du verbe de la subordonnée comparative (lat. vulg. par exemple : **Parolat como ad barone*[*m*] *convenit*). »

M. Falk [3], qui, on le sait, a contribué avec succès à la si difficile étude des particules, a analysé la valeur de l'élément *-que* contenu dans l'adverbe de renforcement *tresque* « très », qui fait son apparition au XIIIe siècle et dont on trouve encore des exemples au XVIIe. Il identifie ce *-que* avec la conjonction comparative *que*.

M. Franzén [4] a étudié la syntaxe des pronoms personnels sujets en ancien français. S'appuyant en premier lieu sur une statistique très variée et très ingénieuse et tenant compte de facteurs troublants, il arrive surtout à ces deux conclusions : 1° On ne peut admettre que les pronoms personnels sujets apparaissent toujours dans les plus anciens textes avec un fort accent logique. 2° On doute fort que la défaillance des désinences verbales aient nécessité la pré-

1. C. Fahlin. Zur Adjektivfunktion der Suffixbildungen auf *-eur* und *-teur*, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. LXII, 1942, p. 324-341.

2. C. Fahlin. Catalan *com* et *com a* dans les subordonnées comparatives, *Mélanges Melander*, 1943, p. 235-246.

3. P. Falk. La valeur de *-que* dans *tresque* ' très ', *Mélanges Melander*, p. 198-202.

4. T. Franzén. *Étude sur la syntaxe des pronons personnels sujets en ancien français*. Thèse. Uppsala, 1939 ; in-8°, VII + 165 p.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

sence des pronoms sujets. Cette thèse d'Upsal est un apport remarquable à la syntaxe de l'ancien français.

M. Franzén [1] est l'auteur d'un petit article sur les propositions relatives dites « indépendantes » en ancien français et sur les propositions principales qui les suivent.

M. Kärde [2] a approché un domaine compliqué de la syntaxe espagnole : l'expression de l'idée d'un sujet indéterminé ou général (français « on »). Volontairement, il n'étudie pas toutes les possibilités de cette langue. On trouvera ainsi dans son intéressante étude les emplois de *hombre*, *uno*, la 3e et la 6e personne de l'actif et le passif pronominal, mais il montre bien que les autres procédés ne lui sont pas inconnus.

Johan Melander [3] s'est demandé quelle est la fonction du pronom interrogatif dans *Que vous en semble ?* ou sa variante moderne : *Que vous en semble-t-il ?* De son analyse, appuyée sur des exemples provenant d'époques diverses, il ressort que Melander voit dans la forme en question un régime direct ou, si l'on veut, un attribut. Melander avait l'intention de publier un ouvrage sur l'analyse grammaticale des propositions à verbes impersonnels. Malheureusement, sa mort est venue empêcher la réalisation de ce projet. Le petit article dont je viens de rendre compte n'en traite qu'un aspect.

Signalons un autre petit article où Melander [4] étudie le tour français, *Cet homme, je le connais*. Il montre, entre autres, que ce tour était beaucoup plus fréquent dans l'ancienne langue qu'on ne le croit généralement.

N. Nilsson-Ehle [5] a élaboré une classification des adverbes en *-ment* dans le français moderne. Cette étude synchronique, très consciencieuse et bien informée, range la matière étudiée dans trois catégories : les adverbes de qualité, de quantité et de relation.

1. T. Franzén. *Qui lui en creit il n'a nul bon talent*, *Mélanges Melander*, p. 291-305.

2. S. Kärde. *Quelques manières d'exprimer l'idée d'un sujet indéterminé ou général en espagnol*. Thèse. Uppsala, 1943 ; in-8°, 143 p.

3. J. Melander. *Que vous en semble?*, *In memoriam Kr. Sandfeld*, København, 1943, p. 139-146.

4. J. Melander. Le tour français, *Cet homme, je le connais*, *Studia Neophilologica*, t. XVI, 1943/44, p. 195-200.

5. H. Nilsson-Ehle. Les adverbes en *-ment* compléments d'un verbe en français moderne (= Études romanes de Lund, t. III). Thèse. Lund-Copenhague, 1941 ; in-8°, 242 p.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

M. N.-E. a ensuite complété cet ouvrage par un article [1] sur les adverbes en *-ment* qui signifient « en qualité de », « à titre de » (p. ex. *consulairement*). C'est surtout dans la langue juridique qu'on relève ces termes.

M. Nilsson-Ehle [2] s'est intéressé au problème du « futur passé ». L'aspect dont il s'est occupé (la valeur « objective » du futur) est celui illustré par cet exemple : Le dauphin Charles restait seul à Paris. Il *devait*, plus tard, être un de nos meilleurs souverains. Cet emploi objectif de *devait* + infinitif est en usage depuis plus de deux siècles, mais, dans le français actuel, surtout chez les historiens, on peut aussi relever l'existence du conditionnel-temps avec cette même valeur. L'ancienne langue avait recours à la forme du passé. M. N.-E. nous fait voir l'évolution de ces expressions. On lit avec plaisir les analyses pénétrantes que contient cette étude.

Au sujet de l'alternance de l'article défini et de l'adjectif possessif à propos des différentes parties du corps humain, M. Nilsson-Ehle [3] a montré, entre autres, que si le verbe exprime une action caractéristique de la partie en question, on emploie de préférence l'article, sinon, on a recours au possessif.

M. Nissen [4] a étudié, principalement au point de vue descriptif, l'ordre des mots dans la *Chronique* de Jean d'Outremeuse. Tout en reconnaissant les qualités de cette thèse, on [5] a reproché à M. N. le choix du texte étudié, c.-à-d. *Le Myreur des Histoires*. En effet, on ne sait pas exactement dans quelle mesure la prose de Jean d'Outremeuse (1338-1400) a été remaniée par Jean de Stavelot (1388-1449), le copiste et le continuateur du *Myreur*.

Un latiniste suédois, M. Norberg [6], s'est attaqué aux difficiles problèmes que pose l'emploi du datif dans les locutions du type

1. H. Nilsson-Ehle. Sur les adverbes en *-ment* qui signifient « en qualité de... », « à titre de... ». *Mélanges Melander*, 1943, p. 140-160.

2. H. Nilsson-Ehle. Le conditionnel « futur du passé » et la périphrase *devait* + infinitif, *Studia Neophilologica*, t. XVI, 1943/44, p. 50-88.

3. H. Nilsson-Ehle. *Il leva la tête — il appuya sa tête contre le mur*, *Moderna språk*, t. XXXVII, 1943, p. 7-22.

4. H. Nissen. *L'ordre des mots dans la Chronique de Jean d'Outremeuse*. Thèse. Uppsala, 1943 ; in-8°, 143 p.

5. Voir c. r. de M. Hasselrot, *Studia Neophilologica*, t. XVI, 1943/44, p. 177-181.

6. D. Norberg. « *Faire faire quelque chose à quelqu'un.* » Recherches sur l'origine latine de la construction romane. Dans *Språkliga Sällskapets i Uppsala Förhandlingar*, 1943-1945 ; Uppsala, 1943 ; in-8°, 42 p.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

de *faire faire quelque chose à quelqu'un*. Je ne peux pas résumer ici le contenu de cette remarquable étude. Mentionnons seulement qu'après avoir réfuté les théories antérieures, M. N. s'applique à montrer qu'il faut chercher l'origine de ce type d'expressions dans la construction des verbes latins qui signifient « ordonner » ou « laisser ». Dans un chapitre spécial, M. N. examine l'origine de l'interprétation passive de l'infinitif actif dans des phrases comme *Ce refus le faisait plaindre en secret par elle.*

La distinguée romaniste Mlle Ringenson a contribué à l'histoire des indications temporelles. Elle a établi que l'expression *il a dans les cinquante ans* [1] est une création toute moderne, attestée dans la littérature à partir de 1881 seulement. Selon Mlle R., il est vraisemblable que cette expression est née dans la langue commerciale parlée. On pourrait en découvrir le point de départ dans des phrases telles que « je voudrais quelque chose dans les prix modérés ».

Ailleurs Mlle Ringenson [2] a étudié, au point de vue historique et stylistique, l'opposition *à ce moment — en ce moment* et l'expression *al tierz jor* (le *tertia die* de l'Évangile), devenue, assez tard, *le troisième jour*. Cet article a été rédigé en suédois, mais dans un autre, en français, Mlle R. se sert de la même méthode pour étudier la genèse des deux expressions de temps : *à cette époque* et *à ce moment* [3]. Dans cette importante étude, elle nous fait voir le renouvellement des expressions de temps, l'influence exercée par le latin ainsi que le rôle de l'opposition dans le français moderne des deux prépositions *à* et *en* : *à cet instant* « alors », *en cet instant* « maintenant ».

VI. — Étude des mots.

La contribution suédoise à ce genre d'études, si souvent d'une grande complexité, est considérable.

Dans une scène célèbre du *Roman de Renart*, le renard dit au corbeau : *Mielz chantez que ne soliez. Encore, se vos voliés, Irieez plus*

1. K. Ringenson. *Il a dans les cinquante ans*, *Studier i modern språkvetenskap*, t. XIV, 1940, p. 137-147.

2. K. Ringenson. *Några franska tidsuttryck*. 1. *A ce moment — en ce moment*. 2.« *På tredje dagen* », *In memoriam Kr. Sandfeld*, 1943, p. 195-203.

3. K. Ringenson. *Un type d'expressions de temps en français. A cette époque — à ce moment*, *Mélanges Melander*, 1943, p. 247-274.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

haut une jointe (II, vv. 931-933). Le sens précis de *jointe* a beaucoup embarrassé les interprétateurs, mais M. Bergström [1], élève de M. Tilander, attribue à ce mot, qui se rapporterait, à l'origine, à un instrument à cordes, le sens de « touche », « endroit où deux cases se joignent ». En second lieu, l'emploi de *jointe* se serait étendu au chant, d'où l'interprétation des vers cités : « Si vous vouliez, vous pourriez aller un (demi-) ton plus haut. »

M. Ekblom [2] fait remonter le nom de *Gaule* au germanique *Walholant*, primitivement « Pays des Volcae ». Il rejette donc, entre autres, l'étymologie *Walha*. Il croit que *Walholant* a été emprunté au moment où, dans certaines conditions, *-m* et *-dt* finals tendaient à coïncider. La chute de *-nt* final admise, le passage de **Walhola* à *Gaule* serait parallèle à celui de **walula* à *gaule*.

Grâce à M. Ekblom [3], nous connaissons l'étymologie de l'espagnol *aladma*, mot qui, s'appliquant aux Juifs, désigne l'excommunication. Ce mot provient du latin *anathema*.

M^lle^ Fahlin [4] a montré que le mot *embonpoint* est né au XVI^e^ siècle, dans des formules courantes telles que : *Estes vous en bon point ?* Ce mot est d'un grand intérêt au point de vue sémantique. Chez Marot, on relève souvent les mots *beauté* et *embonpoint* côte à côte quand il loue la beauté féminine. Aujourd'hui, ce sens de « fraîcheur » est perdu, on ne combinerait plus guère *beauté* et *embonpoint*. Ce mot a donc vite perdu son sens laudatif, sans doute parce qu'il en est venu peu à peu à s'appliquer aux rondeurs de la chair et qu'en même temps l'idéal de la beauté féminine a évolué.

Comment, s'est demandé M. Falk [5], le latin *trans* est-il devenu la marque du superlatif absolu en français ? C'est dans les verbes composés avec *tres-* qu'il faut chercher l'origine du préadjectif *très*. Il est probable que, parmi les verbes composés avec *trans-*, il y a eu en français prélittéraire, une catégorie où la particule faisait un tout avec le verbe (*tramettre, traverser*) et une autre catégorie où *trans-*,

1. F. Bergström. *Jointe*, mot inexpliqué du *Roman de Renart*, *Studia Neophilologica*, t. XVIII, 1945-46, p. 45-46.

2. R. Ekblom. Die Herkunft des Namens *La Gaule*, *Studia Neophilologica*, t. XV, 1942-43, p. 291-301.

3. *Ib.*, p. 334-336.

4. C. Fahlin. *Embonpoint*, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. LXII, 1942, p. 33-48.

5. P. Falk. Comment *Trans* est devenu la marque du superlatif absolu en français, *Studia Neophilologica*, t. XIII, 1940-41, p. 11-44.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

gardant en quelque sorte son indépendance, pouvait se détacher de son verbe. Dans cette dernière catégorie, la forme *tres*, issue de *trans* adverbialisé (et donc accentué), se serait généralisée aussi comme préfixe. Ensuite, l'emploi d'adverbe de *trans* a complètement cessé. C'est surtout auprès du participe passé que *tres-* a pris le sens élatif, et c'est aussi le participe passé qui a facilité à *tres-* le passage des verbes aux adjectifs. M.F. met les progrès de *très* élatif en rapport avec la décadence des superlatifs français en *-isme*. Voilà quelques points de cette pénétrante étude.

Mme Hammar [1] a étudié le développement de sens du suffixe latin *-bilis* en français. Dans le latin classique et littéraire, les mots en *-bilis* ne connaissaient à peu près que le sens passif, mais dans la langue populaire, le sens actif s'était de plus en plus répandu. Cela explique qu'en ancien français on relève les deux sens. Au cours de l'évolution ultérieure, par suite de l'influence de la littérature savante, empreinte de latinismes, le sens passif recouvre peu à peu sa prédominance originelle.

M. Hasselrot [2] a voulu montrer qu'il était encore possible d'ajouter des enseignements à ce qu'on savait déjà sur un célèbre mot voyageur, l'*abricot*. Il passe en revue les noms de l'abricot, surtout dans les langues romanes, tout en tenant compte de l'histoire et des cheminements de l'arbre, lequel, partant d'Italie, est revenu dans sa patrie après avoir fait le tour de la Méditerranée. Je ne peux pas résumer ici tout ce qu'on peut apprendre de cette étude magistrale, où l'on trouve, entre autres, une remarquable analyse des formes italiennes.

Je me permets de mentionner ici une autre étude, également très instructive et qui relève en partie de la linguistique générale, où M. Hasselrot [3] traite du changement de genre comme moyen d'indiquer une relation de grandeur. En voici la conclusion : « L'opposition masculin-féminin ne put donc, en fin de compte, remplir convenablement la fonction d'indiquer sans ambiguïté une relation

1. E. T. Hammar. Le développement de sens du suffixe latin *-bilis* en français (= Études romanes de Lund, t. VI). Thèse. Lund, 1942.

2. B. Hasselrot. *L'abricot. Essai de monographie onomasiologique, Studia Neophilologica*, t XIII, 1940-41, p. 45-79, 226-252.

3. B. Hasselrot. *Du changement de genre comme moyen d'indiquer une relation de grandeur dans les langues romanes*, Uppsala Universitets Årsskrift, 1945, nº 12, p. 107-125.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

de grandeur ; aussi les langues romanes ont-elles donné la préférence à un autre procédé exprimant mieux les relations de grandeur en utilisant des suffixes augmentatifs et diminutifs. »

Les prépositions *od*, *atout* et *avec* ont fourni à Mme Löfgren-Dyberg [1] le sujet d'une thèse méritoire. D'une façon très complète, elle examine la sémantique de ces prépositions (jusqu'au XVIe siècle), ce qui lui est d'une grande utilité quand elle en vient à discuter les problèmes phonétiques. Selon Mme L.-D., l'étymologie de *atout* doit être *apud tottu* et celle de *avec*, *apud hoc*.

M. Michaëlsson [2], lors du premier congrès international de toponymie et d'anthroponymie (à Paris, en 1938), a fait un rapport sur le principe de la formation des hypocoristiques, en se basant sur les immenses matériaux qu'il a réunis dans les rôles de taille parisiens du moyen âge. Dans ce rapport, il traite de quelques cas caractéristiques. Ainsi, parmi les hypocoristiques créés à l'aide de suffixes, signalons les abréviations à l'intérieur du mot (*Baudet* pour *Baudoin*), et, à propos des suffixes simples, le diminutif réitéré *Perrotin*, à côté de *Perrin*.

Le mot *ambiance* a intéressé M. Michaëlsson [3], qui lui a consacré un article où il étudie d'une façon très précise sa formation et sa valeur stylistique. On y trouve aussi des observations sur le suffixe *-ance* et sur le terme *ambiente* des langues italienne, espagnole, catalane et portugaise.

Ce n'est pas au XVIIe siècle qu'il faut placer l'origine de *cul-de-sac*, M. Michaëlsson [4] nous montre que ce mot remonte au moins au début du XIIIe.

Mlle Sahlin [5] a voulu démontrer que le mot français *carole* vient du grec *Kyrie Eleison*. Cette transformation se heurte à de bien grandes

1. Löfgren. Étude sur les prépositions françaises *od*, *atout*, *avec*, depuis les origines jusqu'au XVIe siècle. Thèse. Uppsala, 1944 ; in-8o, 191 p.

2. K. Michaëlsson. *Principe de la formation des hypocoristiques d'après les rôles de taille parisiens du moyen âge* (Premier congrès international de toponymie et d'anthroponymie. Actes et mémoires. Paris, 1939 ; p. 109-116). Aussi séparément.

3. K. Michaëlsson. *Ambiance*, *Studia Neophilologica*, t. XII, 1939-40, p. 91-119.

4. K. Michaëlsson. *Cul-de-sac*, *Studia Neophilologica*, t. XVI, 1943-44, p. 224-226 ; voir aussi notule additionnelle dans t. XX, 1948, p. 160.

5. M. Sahlin. *Étude sur la carole médiévale. L'origine du mot et ses rapports avec l'Église*. Thèse. Uppsala, 1940 ; in-8o, VIII + 243 p.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

difficultés tant au point de vue phonétique qu'au point de vue sémantique, et malgré son ingéniosité et son érudition, Mlle S. ne semble pas avoir réussi à convaincre les romanistes de la justesse de sa thèse. La partie la plus solide de son ouvrage est sans aucun doute celle où elle nous renseigne sur les rapports de la vie religieuse et de la vie profane au moyen âge.

M. Sävborg [1] a étudié le rôle de la préposition *de* dans les expressions de lieu relatives en latin vulgaire et en ancien gallo-roman (cf., en français, *devant*, *derrière*, *dessus*, etc.). On sait, depuis assez longtemps, qu'en latin vulgaire, *de* a fini par supplanter *ab* et *ex*, mais, ne faisant pas de différence entre prépositions et adverbes, on s'est contenté de dire que l'élément *de* aurait perdu toute valeur dans ces deux catégories. Or, M.S. montre qu'il n'en est pas ainsi. Selon lui, *de* n'a plus un sens séparatif, cet élément marque une relation locale, la station dans un lieu. Ce changement de sens se comprend facilement si l'on part des adverbes de lieu composés avec *de-* (p. ex. *de intus*). Secondairement, ces adverbes en sont venus à être employés comme prépositions. C'est dans le gallo-roman que ce développement apparaît avec le plus d'évidence. Je ne peux pas rendre compte ici de tous les résultats de cette remarquable thèse. Je me contente de signaler une des conclusions de M.S. : des oppositions comme le français *devant* et le provençal *davant* montrent une différence intéressante entre les deux langues : le français exige la forme pleine *de-*, là où le provençal se contente d'un *d* élidé.

Depuis longtemps, l'étymologie de la préposition *dès* embarrasse les savants. Certains ont opté pour *de ipso*, d'autres, y compris la plupart des savants modernes, ont opté pour *de* + *ex*, étymologie proposée par Mlle Richter. M. Sävborg [2], dans une importante étude qui se rapporte surtout au français et au provençal, mais qui ne néglige pas en cas de besoin les autres langues romanes possédant cette préposition, rejette la théorie de Mlle Richter et se range du côté de ceux qui préfèrent l'étymologie *de ipso*.

On connaît l'admirable productivité de M. Tilander, qui, au cours de la période qui nous occupe, a publié un grand nombre d'articles

1. T. Sävborg. Étude sur le rôle de la préposition *de* dans les expressions de lieu relatives en latin vulgaire et en ancien gallo-roman. Thèse. Uppsala, 1941 ; in-8°, IV + 344 p.

2. T. Sävborg. Les sources de la préposition *dès*, *Mélanges Melander*, 1943, p. 1-46.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

où la vie des mots est étudiée avec une méthode sûre et où l'élément conjectural est réduit au strict minimum. Mentionnons les études suivantes.

M. Tilander [1] a signalé quelques nouveaux exemples du vieux français *chevoir* « contenir ».

Le portugais *rausar* « ravir une femme » ne vient pas de *raptiare*, comme le voulaient Diez et Meyer-Lübke, mais de *rapsare*, étymologie proposée par Gröber [2]. Pour les formes *rauxar*, *rouxar*, il faut partir de *rapsiare*.

Le mot *cimier* [3] présente des développements sémantiques d'un grand intérêt : « avec rapport à la queue sont sortis deux sens nouveaux du mot : un sens érotique « membre viril » et un sens cynégétique et culinaire « la queue et la partie la plus proche de la croupe ».

Dans l'ancienne langue, on relève l'emploi des mots *neus* (= *nœuds*) et *antoires* pour désigner « la chair qui est aux côtés du cou du cerf » [4]. *Antoires* remonte sans aucun doute à une formation *anteauria* dans le bas latin de la Gaule, littéralement « ce qui se trouve devant l'oreille ».

M. Tilander [5] rattache les verbes suivants de l'ancien français : *deluer*, *esluer*, *tresluer*, *alluer* à *lucare*, dérivé de *lucem*. Ainsi, par exemple, *delucare* signifierait d'abord « mettre hors de la lumière, mettre à l'ombre », ensuite « mettre en arrière, mettre de côté » et enfin « retarder, mettre en retard », sens qui a été souvent enregistré par les éditeurs de textes.

Le passage de la voyelle *o* à *a* dans l'ancien portugais *miona* (< *mea domina*), évincé par *meana*, pose un problème qui ne peut être résolu que si l'on rapproche la forme masculine *meono* de la forme féminine *miona* [6]. Dans *meono* on a fini par identifier *meo* avec

1. G. Tilander. Vieux français *chevoir*, *chavoir*, *Romania*, t. LXV, 1939, p. 221-223.

2. G. Tilander. *Boletim de Filologia*, t. VI, 1939-1940, p. 188-197.

3. G. Tilander. Origine et développement de sens de *cimier* « croupe du cerf et du bœuf », *Studia Neophilologica*, t. XIII, 1940-41, p. 1-10.

4. *Ib.*, p. 174-180.

5. G. Tilander. Vieux français *deluer*, *esluer*, *tresluer*, *alluer*, français dialectal *enluer*. *Vox Romanica*, t. VI, 1941-1942, p. 191-199. Cf. c. r. de M. Mario Roques dans la *Romania*, t. LXVII, 1942-1943, p. 537.

6. G. Tilander. Ancien portugais *miona*, *miana*, *Studia Neophilologica*, t. XV, 1942-43, p. 191-194.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

le possessif masculin *meu*, qui présente souvent la graphie *meo* à cette époque. Voyant dans les finales *-no*, *-na* des éléments à formes masculine et féminine, on en est venu à créer, à côté de *meono*, le féminin *miana*, où *mio* a été remplacé par le féminin *mia*. Cette substitution a été facilitée par le fait que les mots en question n'étaient pas fortement accentués.

Les vieux français *escortement*, *escortrement* et *escordement*, adverbes signifiant « de tout son cœur, avec ardeur », s'expliquent ainsi [1]. *Escordement*, forme contractée de *escordeement*, dérive de *ex corde et mente*. *Escortement* est formé sur *excortus*, participe dont on a pourvu *excorrigere* en latin vulgaire. *Escortrement* n'est qu'une forme secondaire. Godefroy relève un exemple de *escortement* chez Montluc et un autre chez Brantôme. Ces exemples sont des italianismes.

M. Tilander [2] fait remonter le français *lâcher* à un infinitif du latin vulgaire *lassicare*, formé sur l'adjectif *lassus*, tout comme *ausicare* sur *ausus*. Le développement de sens que suppose cette étymologie est loin d'être invraisemblable. *Lâche* est l'adjectif verbal de *lâcher*.

On a proposé bien des étymologies pour expliquer le vieux français *ades* « aussitôt, sur-le-champ ». M. Tilander [3] veut partir de *addersum*, qui a remplacé *ad-directum*, *ad-derectum*, de même que *ad-ersum* a évincé *ad-erectum* de *ad-erigere*. La forme *addersum* offre deux *d* et un *e* ouvert. Ainsi s'expliquent le maintien de *d* intervocal et la qualité de la voyelle tonique dans les formes romanes. L'évolution de sens « droit » > « aussitôt » s'observe dans différents idiomes.

Le français *trousser* est aussi un mot difficile au point de vue étymologique. M. Tilander [4] propose comme étymon *torsare*, dont la formation est des plus naturelles, le latin connaissant, à côté de *tortus*, aussi *torsus* comme participe de *torquere*. Tous les sens que présente ce verbe en français peuvent facilement s'expliquer en partant de la signification originelle. L'*o* fermé de *trousser* peut fort bien être dû au jeu de l'analogie. Le substantif *trou* « trognon » n'a pas de rapports immédiats avec le verbe *trousser*, mais il semble contenir le même radical. C'est un dérivé de *thyrsus* « tige ».

1. G. Tilander. *In memoriam Kr. Sandfeld*, 1943, p. 234-238.
2. *Ib.*, p. 238-240.
3. G. Tilander. *Mélanges Melander*, 1943, p. 109-112.
4. G. Tilander. Français *trousser* et *trou* « trognon », *Studia Neophilologica*, t. XVI, 1943-44, p. 185-194.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

Pour mettre en relief le pronom personnel *el*, l'ancien espagnol avait parfois recours au pronom *ennesse, enesse*. L'origine de cette formation est, selon M. Tilander [1], le bas latin *ille ipse*. Cette combinaison soudée donne régulièrement *ellesse* et, grâce à une influence analogique, aussi *elesse*, avec *l* simple. Puis, les groupes *el ellesse* et *el elesse*, par suite d'une dissimilation, se développent en *el ennesse* et en *el enesse*. Cette explication permet de rendre raison de l'alternance de *n* simple et de *n* double dans ces formes.

M. Tilander [2] estime que l'étymon de l'ancien espagnol *estemar* « mutiler » est *stigmare*; le substantif *estema* « mutilation » vient de *stigma*.

Dans l'étude contenant les deux articles dont je viens de rendre compte, M. Tilander fait aussi des remarques d'un grand intérêt sur le provençal *guierdon, guiardon, guizerdon, guizardon, gazardon* [3], sur le vieux français *charvette* « charogne, cadavre » [4] et sur le français *ruse, ruser*, vieux provençal *reüsar* (<**refusare*) [5].

Signalons encore les études que M. Tilander a consacrées aux termes héraldiques *frette* et *fretté* [6] ainsi qu'au vieux français *nourrir* « couver », *nourriture* « couvage » [7]. Ces deux études, d'une documentation des plus solides, sont également importantes pour l'interprétation de certains textes.

Le français *bruman* « nouveau marié; gendre » est censé être un mot d'origine nordique. Ce qui a un peu gêné cette opinion, c'est la date tardive de sa première apparition dans la littérature. Le distingué romaniste M. Walberg [8] a cependant réussi à montrer que le mot en question était usité, et même employé comme surnom, peut-être comme nom de famille héréditaire, à la fin du XII[e] siècle.

Signalons enfin une étude que le regretté J. Vising [9] a consacrée à *Femina*, poème anglo-normand. On trouve surtout dans cette

1. G. Tilander. *Étymologies romanes, Studia Neophilologica*, t. XVIII, 1945-46, p. 1-4.
2. *Ib.*, p. 4-6.
3. *Ib.*, p. 6-10.
4. *Ib.*, p. 10-12.
5. *Ib.*, p. 13-17.
6. *Ib.*, p. 18-34.
7. *Ib.*, p. 35-44.
8. E. Walberg. *Sur un mot français d'origine nordique, Studia Neophilologica*, t. XVI, p. 39-49.
9. J. Vising. Étude sur *Femina, Studia Neophilologica*, t. XV, p. 195-208.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

étude un relevé de mots français en anglo-normand, relevé qui est d'un grand intérêt au point de vue lexicologique.

VII. — Dialectologie.

Ici encore, on est en présence d'un apport considérable.

M. Ahlborn [1] a publié une étude très importante sur le patois de Ruffieu, village situé dans le Valromey, vallée du Jura méridional. Dans cette étude, une large place a été faite à la syntaxe et l'on y trouve aussi, entre autres, un lexique du plus grand intérêt. L'ouvrage de M. Ahlborn est la première partie d'une étude d'ensemble qu'il prépare sur les parlers du Valromey et de la région environnante.

M. Hasselrot [2], dont j'ai déjà signalé un article qui touche ce domaine (voir Géographie linguistique), a réuni environ 1.000 mots nouveaux destinés à figurer dans un supplément à ce glossaire d'Ollon (Vaud) que l'on trouve dans sa remarquable thèse. En attendant la parution de ce supplément, il en a extrait une quarantaine de mots, intéressants à titres divers.

M. Kjellén [3] a étudié le patois de la région de Nozeray (Jura). Son ouvrage nous offre, entre autres, après une introduction géographique et historique, des textes patois, des matériaux morphologiques, une étude phonétique, 25 cartons linguistiques, un lexique comprenant près de 5.000 mots différents, la plupart enregistrés avec plusieurs variantes locales, et plus de 60 reproductions photographiques. Selon un critique très compétent, cette étude comble une vraie lacune, puisque, avant sa parution, on ne possédait pas de monographie dialectale ni de glossaire en transcription phonétique de la partie franco-provençale du département du Jura.

VIII. — Noms de personnes.

Signalons ici d'abord l'importante étude que M. Bergh [4], élève

1. G. Ahlborn. *Le patois de Ruffieu-en-Valromey (Ain)*, *Göteborgs Högskolas Årsskrift*, t. LII, 1946, nº 2.

2. B. Hasselrot. *Glanures lexicologiques d'Ollon (Vaud)*, *Vox romanica*, t. VI, 1941-1942, p. 178-190.

3. O. Kjellén. *Le patois de la région de Nozeray (Jura)*. Thèse. Göteborg-Paris, 1945, in-8º, 253 p. avec 2 cartes et 12 planches hors texte.

4. A. Bergh. *Études d'anthroponymie provençale*, I. *Les noms de personnes du*

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

de M. Michaëlsson, a consacrée aux noms de personnes du *Polyptyque de Wadalde*. Dans son ouvrage, M. B. constate que l'apport gothique et burgonde dans l'anthroponymie provençale est très faible, et que le pourcentage des noms gréco-latins est bien plus élevé dans le *Polyptyque de Wadalde* que dans le *Polyptyque d'Irminon*.

M. Michaëlsson [1] lui-même a expliqué un nom de femme, *car en cosse*, relevé, un peu avant 1300, dans les rôles de taille parisiens. Selon M. M., il s'agit d'un sobriquet employé sans nom de baptême : *chair en cosse*. Certains détails du costume féminin de l'époque qui « laisse agréablement deviner les formes » expliquent l'imposition de ce surnom.

IX. — Histoire de la langue française.

Je me permets de signaler sous cette rubrique une série d'articles où le regretté Alfred Nordfelt [2] a rendu compte de l'adoption dans la langue suédoise de mots français. Cette très importante étude, qui a été terminée pendant la guerre, porte sur toutes les époques ; elle ne se contente pas de constater les emprunts, elle les explique aussi et relève donc en grande partie de l'histoire des rapports culturels et politiques entre la France et la Suède.

X. — Éditions de textes médiévaux.

Les travaux de ce genre n'appartiennent pas à la linguistique proprement dite, mais, étant donné que les publications dont je vais rendre compte contiennent toutes des parties où des questions linguistiques sont abordées, parfois d'une façon très précise, je n'ai pas pu me résoudre à les passer sous silence dans cette chronique, d'autant plus que l'apport suédois est assez considérable dans ce domaine. En vérité, je crois qu'en agissant autrement, je donnerais une fausse image du travail fourni par les romanistes suédois.

Polyptyque de Wadalde (a. 814). Thèse. Göteborg, 1941 ; in-8°, 230 p. et trois planches hors texte.

1. K. Michaëlsson. *Car en cosse*, *Studia Neophilologica*, t. XV, p. 187-190.

2. A. Nordfelt. *Om franska lånord i svenskan*, *Studier i modern språkvetenskap*, t. II, 1901, p. 53-72, t. IX, 1924, p. 1-55, t. X, 1928, p. 79-111, t. XII, 1934, p. 125-156, t. XIV, 1940, p. 1-48, t. XV, 1943, p. 9-25.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

M. Andolf [1] a réédité *Floovant* d'après le manuscrit unique de Montpellier. Cette chanson de geste, qui daterait de la fin du XII^e siècle, est d'un grand intérêt à plusieurs points de vue. Retenons ici que le texte du ms. conservé est écrit en dialecte bourguignon, comme nous le montre l'analyse minutieuse de M. A. On trouve aussi dans son ouvrage un glossaire très complet qui facilitera le travail des lexicographes de l'ancien français.

L'auteur de cet article a édité les *Metheores d'Aristote* [2], la première en date des traductions en langue française des œuvres scientifiques du philosophe grec. Une large part y a été faite à l'étude des faits de syntaxe.

M. Malmberg [3] a publié le *Roman du Comte de Poitiers*. Il s'est attaché à donner une analyse aussi minutieuse que possible de la phonétique de ce petit roman d'aventures, d'origine septentrionale.

M. Ronsjö [4] a réédité la *Vie de saint Nicolas* par Wace. C'est la première édition qui est faite d'après tous les manuscrits connus du poème.

M. Schlyter [5] a édité la *Vie de Thomas Becket* par Beneit, poème anglo-normand du XII^e siècle.

M^me Suwe [6] a publié une partie de la *Vida de sant Honorat*. Elle a, entre autres, étudié avec grand soin la phonétique de ce poème provençal.

M. Thordstein [7] a édité un bestiaire d'amour rimé, du XIII^e siècle.

1. S. Andolf. *Floovant*, chanson de geste du XII^e siècle, publiée avec introduction, notes et glossaire. Thèse. Uppsala, 1941 ; in-8°, CLXXXIV + 201 p. et 3 reproductions photographiques.

2. R. Edgren. Mahieu le Vilain, *Les Metheores d'Aristote*. Traduction du XIII^e siècle publiée pour la première fois. Thèse. Uppsala, 1945 ; CXVI + 217 p.

3. B. Malmberg. *Le Roman du Comte de Poitiers*, poème français du XIII^e siècle, publié avec introduction, notes et glossaire (= Études romanes de Lund, t. I). Thèse. Lund-Copenhague, 1940 ; in-8°, 210 p.

4. E. Ronsjö. *La vie de saint Nicolas* par Wace, poème religieux du XII^e siècle publié d'après tous les manuscrits (= Études romanes de Lund, t. V). Thèse. Lund-Copenhague, 1942 ; in-8°, 221 p.

5. B. Schlyter. *La vie de Thomas Becket* par Beneit. Poème anglo-normand du XII^e siècle publié d'après tous les manuscrits (= Études romanes de Lund, t. IV). Thèse. Lund, 1941 ; in-8°, VII + 204 p.

6. I. Suwe. *La Vida de sant Honorat*, poème provençal de Raimond Feraud publié d'après tous les manuscrits. Thèse. Uppsala, 1943 ; CXLVII + 245 p.

7. A. Thordstein. *Le Bestiaire d'amour rimé*, poème du XIII^e siècle, publié avec introduction, notes et glossaire (= Études romanes de Lund, t. II). Thèse. Lund-Copenhague, 1941 ; in-8°, XCVI + 196 p.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

M. Tilander [1], dont on connaît les admirables éditions de textes anciens, nous a fait connaître un intéressant document écrit en aragonais. C'est un règlement qui fixe les impôts que les Juifs devaient payer, qu'ils fussent établis ou forains, à la juiverie de Saragosse.

M. Tilander n'a jamais cessé de s'intéresser à la littérature cynégétique, qu'il connaît comme personne d'autre. Au cours de la période qui nous occupe, il a édité deux textes français : la *Chace dou cerf* [2], le plus ancien traité de chasse autochtone écrit en français (il est parsemé de traits picards), et un fragment [3] d'un traité de fauconnerie anglo-normand en vers. M. T. a aussi publié un texte portugais de même nature [4], une traduction du traité de chasse du roi Dancus. Les glossaires qui accompagnent ces éditions sont d'un grand intérêt.

M. Tjerneld [5], élève de M. Tilander, a mis à notre disposition une édition princeps de la version franco-italienne des traités de fauconnerie et des chiens de chasse dont les auteurs sont l'Arabe Moamin et le Persan Ghatrif. Les mérites de ce travail résident surtout dans le glossaire, où sont expliqués environ 2.000 mots. M. T. s'est tout particulièrement intéressé aux mots d'origine arabe ou persane plus ou moins romanisés.

M. Walberg [6], à qui tous les éditeurs suédois doivent tant, a publié trois poèmes français du XIV^e^ siècle : l'*Histoire de maistre Silon* (cette « histoire » raconte la conversion d'un maître parisien de la fin du XII^e^ siècle), le *Chant du Roussigneul* (poème allégorique) et la *Vision de saint Foursi*. Inutile de dire avec quelle maîtrise ces éditions ont été établies.

1. G. TILANDER. *Documento desconocido de Zaragoza del ano* 1331, *Studia Neophilologica*,, t. XII, 1939-40, p. 1-45.

2. G. Tilander. *La Chace dou cerf*, *Studier i modern språkvetenskap*, t. XIV, 1940, p. 49-103.

3. G. Tilander, *ib.*, t. XV, 1943, p. 26-44.

4. G. Tilander. *Uma tradução portuguesa desconhecida do tratado de cetraria do rei Dancus*, *Boletim de filologia*, t. VI, 1939-1940, p. 439-457.

5. H. Tjerneld, Moamin et Ghatrif. *Traité de fauconnerie et des chiens de chasse*. Édition princeps de la version franco-italienne Thèse. Stockholm-Paris, 1945 ; in-8°, 443 p. et 3 reproductions photographiques.

6. E. Walberg. *Histoire de maistre Silon*, *Studia Neophilologica*, t. XV, 1942-43. p. 209-229. — *Le Chant du roussigneul*, *Annales de l'Université de Lund* (Lunds Universitets Årsskrift), Nouv. sér., Sect. I. vol. XXXVII (1942), n° 7. — *La Vision de saint Foursi*, *Mélanges Melander*, 1943, p. 203-221.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)

M. Westberg [1] a publié un poème religieux du XIII^e siècle, *La vie de saint Jean l'évangéliste*. Ce petit poème, qui est une traduction du latin, a été écrit par un Picard.

Uppsala. Rolf EDGREN.

1. E. Westberg. *La Vie de saint Jean l'évangéliste*. Poème religieux du XIII^e siècle, publié d'après tous les manuscrits. Thèse. Uppsala, 1944.

Le Gérant, A. TERRACHER.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Juillet 1950.
Dépôt légal 3^e trimestre 1950.
N° d'ordre chez l'imprimeur : 6385. — N° d'ordre chez l'éditeur : 170.

BDD-A26558 © 1950 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:59:59 UTC)